

Gautier MELLOTT
Doctorant contractuel – Université Paris-Nanterre
gautier.mellot@orange.fr

FORMATION :

2016-2019 : Licence Droit parcours général, Mention Assez bien, Université Paris-Nanterre

2019-2020 : Master 1 Droit public général, Mention Bien, Université Paris-Nanterre
Mémoire sous la direction du Professeur Arnaud LE PILLOUER, *Le Bureau d'Abrogation des Lois Anciennes Inutiles* (16/20)

2020-2021 : Master 2 Droit public général, Mention Bien - Major, Université Paris-Nanterre
Mémoire sous la direction du Professeur Arnaud LE PILLOUER, *Les discours normatifs et l'écriture de l'histoire constitutionnelle : la doctrine face au Second Empire* (17/20)

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT :

2019-2021 : *Étudiant-tuteur vacataire* de l'UFR DSP, Université Paris-Nanterre
Matières enseignées : Introduction au droit (36 heures) ; Droit constitutionnel (108 heures) ; Droit administratif (27 heures).

2021-2022 : Droit constitutionnel (55 heures), cours du Professeur Arnaud LE PILLOUER

2022-2023 : Droit administratif (66 heures), cours des Professeurs Sabine BOUSSARD et Sébastien HOURSON

2023-2024 :

- Justice constitutionnelle (30 heures), cours de Patricia RRAPI
- Droit constitutionnel (24 heures), cours de Michael Koskas

TRAVAUX DE RECHERCHE :

Depuis 2021 : *L'expédition des affaires courantes*, thèse de doctorat sous la direction des Professeurs Sabine BOUSSARD (CRDP) et Arnaud LE PILLOUER (CTAD).

Communications

2021 : « Des élections dérogatoires : les modalités de désignation du chef de l'État dans les constitutions napoléoniennes », Journée de la Jeune Recherche organisée par le CRDP (L'exception en droit public)

2022 : « Une histoire constitutionnelle réaliste ? La dimension historique du projet tropézien », Colloque organisé par l'IFRA-SHS et MPI (Tradition et usage politique de l'histoire constitutionnelle)

2023 : « Analyse stratégique du recours au standard », Journée de la Jeune Recherche organisée par le CRDP (Les standards et le juge : actualités en droit public)